

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.11.2016			DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Conseil d'Etat		Lié à :(obligatoire) ad 16.028
Titre : Amendement au projet de loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) et de la loi modifiant la loi sur les contributions directes (LCdir) (imposition des personnes physiques)		
Contenu : Article 39c, note marginale Charges de famille Périodes fiscales <u>2016</u> et suivantes		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		